

¡VIVA VILLA!

Casa de Velázquez
Villa Albertine
Villa Kujoyama
Villa Médicis

¡VIVA VILLA! NOUVELLE ÉDITION

¡Viva Villa! est une manifestation portée par les quatre résidences françaises à l'étranger : l'Académie de France à Rome - Villa Médicis, l'Académie de France à Madrid - Casa de Velázquez, la Villa Kujoyama à Kyoto et la Villa Albertine aux États-Unis.



¡Viva Villa!, un festival en mouvement

Créé en 2016 à l'initiative de l'Académie de France à Rome - Villa Médicis, de la Casa de Velázquez à Madrid et de la Villa Kujoyama à Kyoto, ¡Viva Villa! est né d'une volonté commune de proposer un rendez-vous régulier réunissant en France les artistes, créateurs et créatrices, chercheurs et chercheuses accueillis dans ces trois institutions françaises situées à l'étranger.

Depuis son origine, ¡Viva Villa! n'a eu de cesse de se poser une question centrale : comment donner aux artistes, créateurs et créatrices, chercheurs et chercheuses accueillis en résidence le tremplin idéal au sortir de leur séjour ?

Afin de restituer le résultat de leurs travaux et recherches, une programmation diversifiée a été mise en œuvre (expositions collectives, lectures, conférences, spectacles vivants et concerts), avec pour vocation de rendre compte de la richesse de la création française à l'étranger en soulignant en même temps la singularité de chacun. Des rencontres professionnelles, conférences et ateliers ont également été organisés lors de chaque édition pour

contribuer à appréhender collectivement les enjeux et les évolutions des modèles de soutien à la création, dont font partie les résidences d'artistes. Cette initiative à visée professionnelle et culturelle s'inscrit dans une démarche consolidée d'accompagnement des créateurs dans leur parcours post-résidence, selon une approche collaborative.

Après 6 éditions, entre Paris, Marseille et Avignon, et une évolution d'un format annuel vers celui de biennale, ¡Viva Villa! n'a cessé de se réinventer au fil des années avec, aujourd'hui, une nouvelle étape aussi ambitieuse qu'exaltante. Tout en conservant les aspects essentiels de son identité, la manifestation réinvente ses contours et prend une ampleur inédite. À cette occasion, la Villa Albertine fait son entrée dans le projet.

¡Viva Villa! un nouveau format pour une nouvelle édition

Ainsi, ¡Viva Villa! lance un grand appel à projets en vue de la programmation de la prochaine édition.

Il s'agit d'une formule repensée, qui, construite de manière collective et plurielle, s'inscrit dans une logique de rayonnement à large échelle. Une diversité d'événements qui se dérouleront entre 2024 et 2025 sur l'ensemble du territoire français, en conservant pour ligne de mire l'intention manifeste qui anime ¡Viva Villa! depuis ses débuts : restituer en France les travaux et recherches des artistes en résidence tout en leur offrant une plateforme professionnelle d'exception, marquant le premier pas d'un parcours post-résidence.

En étroite dialogue avec les acteurs locaux de la culture et des arts contemporains, les événements ¡Viva Villa! se déploieront dans toute la France et durant toute la période. Une géographie et une temporalité étendues feront la part belle aux coproductions autour des travaux, œuvres et recherches des créateurs accueillis en résidence à Madrid, Kyoto, Rome ou aux États-Unis.

APPEL À PROJETS POUR L'ÉDITION 2024-2025 DE ¡VIVA VILLA!

¡Viva Villa! lance un appel à projets à destination de structures culturelles (institutions culturelles, établissements culturels, centres d'art, festivals, scènes et théâtres) sur le territoire français (métropole et outre-mer) en vue de la coproduction de projets d'expositions ou de programmations pour la prochaine édition 2024 - 2025, intégrant des artistes, chercheurs et créateurs issus des quatre grandes résidences d'artistes françaises à l'étranger, l'Académie de France à Rome - Villa Médicis, l'Académie de France à Madrid - Casa de Velázquez, la Villa Kujoyama à Kyoto et la Villa Albertine aux Etats-Unis.

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre de programmes de post-résidence visant à développer des coproductions autour de leurs travaux, œuvres et recherches.

Les structures culturelles porteuses du projet sont invitées à proposer des expositions collectives, des programmations de concerts, performances, lectures, vidéos et films et/ou des colloques et rencontres visant à présenter le travail de plusieurs artistes, chercheurs et créateurs en résidence à Rome, Madrid, Kyoto ou aux Etats-Unis pour les promotions les plus récentes. Chaque projet doit intégrer au mieux la volonté de transdisciplinarité et de dialogue entre les pratiques de ¡Viva Villa!.

Les structures culturelles souhaitant postuler devront présenter un dossier décrivant synthétiquement le projet, un budget prévisionnel, ainsi que la liste des artistes, créateurs et chercheurs sélectionnés. Elles pourront par ailleurs donner des pistes d'actions prévisionnelles à l'attention des publics (habitants, associations, scolaires, visiteurs, etc.). Le projet envisagé pourra développer des liens avec d'autres scènes artistiques et pôles de recherche issus de tous les continents.

À qui s'adresse cet appel ?

L'appel à projets est à destination de structures culturelles basées sur le territoire français (métropole et outre-mer).

Ces structures peuvent être, sans restriction, des institutions culturelles, établissements culturels, centres d'art, festivals, scènes et théâtres.

Si d'autres partenaires sont associés au projet, ils devront être mentionnés dans le dossier.

Les structures culturelles peuvent en outre inviter un ou une commissaire ou programmateur externe afin de concevoir le projet. Le cas échéant, une bourse de commissariat pourra être allouée à la discrétion du jury par ¡Viva Villa!.

Les conditions de candidature

- Le projet doit être porté par une structure culturelle ayant un lieu identifié ;
- La structure culturelle porteuse du projet doit être située sur le territoire français (métropole et outre-mer) ;
- Le projet doit intégrer au moins deux artistes, chercheurs ou créateurs issus d'au moins deux des résidences de ¡Viva Villa! ;
- Les artistes et créateurs sélectionnés doivent représenter au moins 50% des participants du projet ;
- Les structures culturelles devront avoir une attention particulière au respect d'un équilibre entre les résidences et notamment veiller à proposer un nombre similaire d'artistes, chercheurs ou créateurs provenant de chacune des résidences ;
- Les artistes, chercheurs et créateurs sélectionnés doivent être issus des dernières promotions des quatre institutions partenaires :
 - pour la Casa de Velázquez, pour la Villa Albertine et pour la Villa Médicis : promotions de 2022-2023 et 2023-2024 ;
 - pour la Villa Kujoyama : promotions 2022 et 2023 ;La liste des artistes, chercheurs ou créateurs des 4 résidences figure en annexe de l'appel à projets.
- Le projet doit intégrer au mieux la volonté de transdisciplinarité et de dialogue entre les pratiques de ¡Viva Villa! ;
- Le projet doit se tenir entre 2024 et 2025.

Le financement du projet

La structure culturelle porteuse du projet doit financer 50% du projet *a minima*.

Le montant de coproduction financé par ¡Viva Villa! est attribué au projet sélectionné selon sa typologie et sa nature. Les enveloppes allouées sont fixées par ¡Viva Villa! pour un montant entre 5.000€ et 20.000€ TTC. Les postes de dépenses pris en charge par ¡Viva Villa! seront exclusivement des dépenses relatives à la production de nouvelles œuvres, de droits d'auteur, de transport et de postes de production du projet.

Les structures culturelles porteuses du projet doivent présenter un budget prévisionnel présentant d'une part, les postes de dépenses pris en charge par ¡Viva Villa! et d'autres part celles prises en charge directement par la structure culturelle et ses éventuels partenaires. Le budget prévisionnel doit présenter distinctement les apports sur fonds propres de ses valorisations. Le budget doit mentionner l'enveloppe souhaitée et demandée à ¡Viva Villa!.

Dans le cas d'une invitation faite à un ou une commissaire ou programmateur, une bourse de commissariat de 5.000€ TTC pourra être allouée par ¡Viva Villa!. Cette bourse s'ajouterait à celle de la coproduction et est décernée à la discrétion du jury.

Pièces requises

- Fiche de candidature dûment complétée sur la plateforme <https://candidatures.vivavilla.info/> ;
- Présentation de la structure culturelle porteuse du projet ainsi que des partenaires éventuels et/ou commissaire (2 pages maximum) ;
- Un dossier présentant les motivations ainsi que les axes de recherches et orientations du projet, incluant la liste des artistes, chercheurs, créateurs sélectionnés (10 pages maximum) ;
- Résumé du projet artistique (500 caractères espaces compris) ;
- Un budget prévisionnel du projet présentant d'une part, les postes de dépenses pris en charge par ¡Viva Villa!, et d'autre part celles prises en charge directement par la structure porteuse du projet et de ses éventuels partenaires. Le budget prévisionnel doit présenter de manière distincte les apports sur fonds propres de ses valorisations. Le budget doit mentionner l'enveloppe souhaitée et demandée à ¡Viva Villa! ;
- Présentation des outils de communication mis en place dans le cadre du projet (ex. dossier de presse, carton invitation, page dédiée sur site internet), (2 pages maximum) ;
- Un document complémentaire pourra contenir des publications, des vidéos, des enregistrements sonores et tout document que la structure porteuse du projet jugera utile de communiquer au comité de sélection, qui sont à transmettre par des liens internet (5 pages maximum).

Les textes doivent être rédigés en français. L'ensemble des documents doit être déposé sur la plateforme au format PDF (maximum 20Mo par fichier).

Calendrier de l'appel à projets

- Mardi 20 juin 2023, à 13h00 (heure de Paris) : date limite de l'envoi du dossier de candidature
 - Le dossier de candidature est à compléter en ligne via la plateforme accessible au lien suivant : <https://candidatures.vivavilla.info/>
- Fin juillet - août 2023 : annonce des projets retenus
- 2024 - 2025 : ¡Viva Villa!, première édition de la nouvelle formule

Session de présentation de l'appel

Une session de présentation de l'appel à projets par les résidences organisatrices aura lieu le 6 avril 2023 à 13h (France).

- Pour s'inscrire, cliquez ici : <https://bit.ly/appelVivaVilla>

Sélection des projets

Les candidatures seront présélectionnées sur dossier par un comité constitué des représentants des résidences de ¡Viva Villa!. Les représentants de ¡Viva Villa! seront disponibles pour échanger avec les structures culturelles afin d'ajuster les projets.

Media kit

<https://bit.ly/3lkXF6u>

LES ORGANISATEURS DU PROJET

Académie de France à Rome – Villa Médicis

Fondée en 1666 par Louis XIV, l'Académie de France à Rome – Villa Médicis est un établissement français installé depuis 1803 à la Villa Médicis, villa du XVI^e siècle entourée d'un parc de sept hectares et située sur le mont Pincio, au cœur de Rome.

Établissement public national relevant du ministère de la Culture, l'Académie de France à Rome – Villa Médicis remplit aujourd'hui trois missions complémentaires : accueillir des artistes, créateurs et créatrices, historiens et historiennes de l'art de haut niveau en résidence pour des séjours longs d'une durée d'un an ou des séjours plus courts ; mettre en place une programmation culturelle et artistique qui intègre tous les champs des arts et de la création et qui s'adresse à un large public ; conserver, restaurer, étudier et faire connaître au public son patrimoine bâti et paysager ainsi que ses collections.

Découvrez les programmes de résidences de la Villa Médicis : [Résidences - Villa Médicis \(villamedici.it\)](https://villamedici.it)

Casa de Velázquez

Inaugurée en 1928 au cœur de la Cité Universitaire de Madrid, la Casa de Velázquez est une institution qui vise à promouvoir la coopération et les échanges artistiques, culturels et universitaires au niveau bilatéral et international.

Sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), et au sein du réseau des cinq Écoles françaises à l'étranger, elle développe ses activités autour d'un modèle unique, en soutenant à la fois la création artistique contemporaine et la recherche scientifique dans le domaine des sciences humaines et sociales. Sa section artistique, l'Académie de France à Madrid, accueille chaque année une trentaine d'artistes toutes disciplines confondues : architecture, arts plastiques, chorégraphie, cinéma, composition musicale, photographie, vidéo... Lieu de création et de recherche autant que de vie, elle permet aux artistes – émergents ou confirmés – de consolider leurs orientations de travail et d'expérimenter de nouvelles manières de travailler.

Découvrez les programmes de résidences de la Casa de Velázquez : <https://www.casadevelazquez.org/la-casa/candidatures-artistes/>

Villa Kujoyama

Nichée sur les hauteurs de Kyoto, la Villa Kujoyama est une résidence artistique pluridisciplinaire, accueillant depuis 1992 des créateurs confirmés et émergeant souhaitant développer un projet en lien avec le Japon. Plus de 400 artistes y ont séjourné depuis sa création et ont participé à la reconnaissance de son expertise en tant que lieu prescripteur de coopération interculturelle et de création franco-japonaise.

La Villa Kujoyama est aujourd'hui l'une des plus prestigieuses résidences artistiques que la France administre à l'étranger, en coordination avec l'Institut français – l'opérateur culturel du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Elle se positionne pleinement dans l'accompagnement à la mobilité des artistes avec des programmes de recherche, de 4 à 6 mois, destinés à favoriser une meilleure compréhension des pratiques, des métiers d'art à la création numérique sans oublier les arts visuels et les arts de la scène. Soutenue par son mécène principal, la Fondation Bettencourt Schueller depuis 2014, la Villa Kujoyama déploie au quotidien un projet ambitieux en synergie avec de nombreux professionnels, tous secteurs d'activités confondus.

Découvrez les programmes de résidences de la Villa Kujoyama : <http://www.villakujoyama.jp/>

Villa Albertine

Établissement culturel relevant du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la Villa Albertine organise 70 résidences d'exploration par an sur l'ensemble du territoire américain. Avec une équipe de 80 personnes déployées dans dix grandes villes (Atlanta, Boston, Chicago, Houston, Los Angeles, Miami, New York, La Nouvelle-Orléans, San Francisco et Washington), la Villa Albertine propose également plusieurs programmes d'accompagnement pour les professionnels de la culture et des industries créatives, des fonds de soutien à la recherche et à la diffusion artistiques en partenariat avec la fondation FACE, ainsi qu'un magazine et de nombreux événements, pour constituer une plateforme globale d'accompagnement des acteurs culturels français dans leurs enjeux et projets américains.

Découvrez les résidences de la Villa Albertine : <https://villa-albertine.org/fr/residents>